

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 37

Votants : 37

N° 6

OBJET :

**CARNAVAL DU
LAC 2022**

**DEMANDES
DE SUBVENTION**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-

Préfecture le :

14 JUIN 2022

Publiée ou notifiée le :

14 JUIN 2022

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - J. KUCHNA - M. CHARASSE – F. SENNEPIN - N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR – C. BENOIT - JC. BRAT, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ - E. BARGE - P. SEROR – S. BAUD – C. MAGNAUD – F. GONZALES - T. WIRTH - T. LAPLACE – A. CORNE – JF. CHAUFFRIAS – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON - JD. BARRAUD – JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – R. DEJEAN – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE – J. BLETTERY - S. BRUNO – P. BONNET – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mmes C. BARDOT, Vice-Présidente.

Mme et M. J. TERRACOL – F. SZYPULA – O. ROYER – P. COLAS – B. BAYLAUCQ – C. BOUARD – J. ALMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté et notamment sa compétence supplémentaire liée à l'attractivité du territoire,

Vu le Projet de Territoire « *AGIR 2035* », adopté par délibération du 2 décembre 2021, et notamment les piliers « Accroître notre attractivité territoriale » et « Garantir une meilleure qualité de vie pour tous »,

Vu la Délibération n°8 du Bureau Communautaire du 14 avril 2022, confiant à Vichy Destinations l'organisation d'un évènement de grande ampleur sur le territoire et notamment la conception et la réalisation de chars terrestres et aquatiques et sollicitant une subvention au titre du programme LEADER,

.../...

Considérant la volonté de mettre en œuvre un Carnaval sur les bords de l'Allier créant ainsi un événement festif, identitaire et participatif qui fédèrera l'ensemble du territoire de Vichy Communauté, en réunissant les communes, les associations et les habitants, et ainsi participer à l'attractivité du territoire,

Considérant la nécessité de mettre à jour le plan de financement de cette opération,

Propose au Bureau Communautaire :

- de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental de l'Allier pour un montant de 20 000 € représentant 6,50 % du coût total du projet estimé à 308 038 €,
- de solliciter l'aide financière du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes pour un montant de 20 000 € représentant 6,50 % du coût total du projet estimé à 308 038 €,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions de partenariat si nécessaire,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 9 juin 2022.

Les Membres du Bureau communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,


**Signé numériquement par
FRÉDERIC AGUILERA**
DN: C=FR, O=Certinomis,
OU=0002 433998903,
CN=Certinomis - Easy CA
Raison : J'ai approuvé ce document.
Emplacement : A vichy
Date : mardi 14 juin 2022 10:16:43

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N°6 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUIN 2022 -
CARNAVAL DU LAC 2022 - DEMANDES DE SUBVENTION -

.....
Date de décision: 09/06/2022

Date de réception de l'accusé 14/06/2022
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 09JUI2022_6

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220609-09JUI2022_6-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 6.pdf (99_DE-003-200071363-20220609-09JUI2022_6-DE-1-1_1.pdf)